

Délibération n°D20230071

Rapporteur : Michaël DESTOMBES

Service : Commerce et Artisanat

Secrétaire de séance : Alain BANQUET

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le SIX JUILLET, à 16 heures, les membres du Conseil Municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 26, 27, 26, 27, 28 à l'hôtel de Ville, en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 29/06/2023**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Mesdames et Messieurs Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN, Charles MARBOT, Josie BAYLE, Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX (1), Christophe DAVID-BORDIER, Joaquina WEINBERG, Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZES, Fatiha BANCAL, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Corinne GONDONNEAU, Joëlle ISUS, Jean-Claude REY, Marion CHAMBERON, Fabien RUET, Hélène LEHMANN (2), Christine FRANCOIS, Julie TEJERIZO (3), Lionel FREL.

<b>ABSENTS EXCUSÉS :</b> Florence MALGAT	a donné délégation à	Josie BAYLE
Marc LETURGIE	a donné délégation à	Christian BORDENAVE
Jacqueline SIMONNET	a donné délégation à	Christine FRANCOIS
Marie-Claude ANDRIEUX	a donné délégation à	Jonathan PRIOLEAUD

**ABSENTS :** Adib BENFEDDOUL, Paul FAUVEL, Stéphanie PONCET, Stéphane LE BERRE.

(1) Départ au dossier n° 7 « Tableau des effectifs – modification du poste de Directeur(trice) des solidarités à temps non complet par le poste de Directeur de l'action sociale et de la santé à temps non complet » et retour au dossier n°9 « Charte des ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) - Adoption ».

(2) Arrivée au dossier n°1 « Décision modificative n°1 (Budget supplémentaire) – Exercice 2023 ».

(3) Arrivée au dossier n°10 « Délocalisation définitive de la brocante professionnelle mensuelle de la place Gambetta vers le pourtour de l'église Notre Dame ».

### REDEVANCE DES TERRASSES SITUÉES AUTOUR DE LA HALLE - EXONÉRATION POUR LES MOIS DE JUIN A OCTOBRE 2023

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L. 2125-1 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M.14 ;

VU l'arrêté municipal AG2013-647 en date du 17 mai 2013 portant règlement d'installation des terrasses et étalages des commerces bergeracois ;

VU la décision de Monsieur le Maire n° L20220399 en date du 1<sup>er</sup> septembre 2022 fixant les tarifs des terrasses des commerces notamment ;

VU le permis d'aménager de la Halle et de ses pourtours n° PA 024 037 21 D0004 délivré par la Ville en date du 8 janvier 2022 ;

VU la délibération n°D20230026 du Conseil Municipal en date du 30 mars 2023, instituant une exonération partielle, pour les mois d'avril et mai 2023, de la redevance des terrasses situées autour de la Halle ;

VU l'avis favorable de la Commission des Finances du 26 juin 2023 ;

CONSIDÉRANT que les travaux d'aménagement de voirie et de reprise des réseaux autour de la Halle, sis Place Louis de la Bardonne, vont impacter pendant la période estivale l'utilisation des terrasses accordées précédemment aux commerçants alentours ;

CONSIDÉRANT que la période estivale, allant du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2023, est une période de forte affluence de touristes et de visiteurs, entraînant une occupation du domaine public et que les commerçants listés ci-dessous ont demandé l'annulation de leur occupation de voirie et de reprise des réseaux autour de la Halle initiés par la Ville ;

N° DE SIRET	ETABLISSEMENT	NOM GÉRANT	ADRESSE
880 048 715 00010	AUTHENTIC	Mme BASSET	7 rue Colonel de Chadois
878 192 186 00012	LE CONFLUENCE	M. FUENTES	16 rue Colonel de Chadois
848 897 880 00011	L'ATYPIC	Mme CONTRERAS	3 rue du Dragon
794 892 349 00018	FRENCH COFFEE SHOP	Mme HAMBUGER	5 rue Paul Bert
914 687 082 00018	LE 360°	M. GALLOIS	7 rue Paul Bert
823 664 123 00010	LE BISTROT DE L'ANCIEN TEMPLE	M. LAVAL	9 place Louis de la Bardonnie
898 544 119 00019	LE MÉDICIS	M. JIMEL	12 place Louis de la Bardonnie
850 961 731 00013	LE CAFÉ DU MARCHÉ	M. BONO	14 place Louis de la Bardonnie
483 080 271 00016	LA BLANCHE HERMINE	M. DETRAZ	16 place Louis de la Bardonnie
490 310 513 00018	LA TABLE DU MARCHÉ	M. CUZIN	21 place du Marché Couvert
434 768 339 00013	LA BODEGA	M. PAGNIN	4 rue de la Brèche
530 320 050 00012	AI SUSHI	M. HUANG	27 Grand'rue
413 419 235 00010	LE CHICH	M. HACHICHE	25 Grand'rue
808 490 908 00015	BRULERIE DU DÉPICORD	M. PINSON	21 Grand'rue
492 439 997 00031	PICNIC EN VILLE	M. BERTRAND	33 Grand'rue
951 296 995 00016	L'ANTHONNOIR	M. GUIRE	12 Grand'rue

CONSIDÉRANT qu'au regard de ces désagréments, un abandon de recettes relatif aux terrasses mises en place par ces commerçants semble raisonnable et vu l'incidence financière estimée autour de 9 700 € ;

CONSIDÉRANT que l'adoption d'une telle mesure nécessite l'accord du Conseil Municipal conformément aux règles de comptabilité publique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ACCEPTER** de renoncer au recouvrement du produit d'occupation du domaine public relatif aux terrasses installées par les commerçants autour de la Halle, Place Louis de la Bardonnie, qui seront impactés par les travaux de voirie programmés pour les mois de juin à octobre 2023 ;
- **D'ARRÊTER** les listes des bénéficiaires de cette renonciation comme suit :

N° DE SIRET	ETABLISSEMENT	NOM GÉRANT	ADRESSE
880 048 715 00010	AUTHENTIC	Mme BASSET	7 rue Colonel de Chadois
878 192 186 00012	LE CONFLUENCE	M. FUENTES	16 rue Colonel de Chadois

848 897 880 00011	L'ATYPIC	Mme CONTRERAS	3 rue du Dragon
794 892 349 00018	FRENCH COFFEE SHOP	Mme HAMBUGER	5 rue Paul Bert
914 687 082 00018	LE 360°	M. GALLOIS	7 rue Paul Bert
823 664 123 00010	LE BISTROT DE L'ANCIEN TEMPLE	M. LAVAL	9 place Louis de la Bardonnie
898 544 119 00019	LE MÉDICIS	M. JIMEL	12 place Louis de la Bardonnie
850 961 731 00013	LE CAFÉ DU MARCHÉ	M. BONO	14 place Louis de la Bardonnie
483 080 271 00016	LA BLANCHE HERMINE	M. DETRAZ	16 place Louis de la Bardonnie
490 310 513 00018	LA TABLE DU MARCHÉ	M. CUZIN	21 place du Marché Couvert
434 768 339 00013	LA BODEGA	M. PAGNIN	4 rue de la Brèche
530 320 050 00012	AI SUSHI	M. HUANG	27 Grand'rue
413 419 235 00010	LE CHICH	M. HACHICHE	25 Grand'rue
808 490 908 00015	BRULERIE DU PÉRIGORD	M. PINSON	21 Grand'rue
492 439 997 00031	PICNIC EN VILLE	M. BERTRAND	33 Grand'rue
951 296 995 00016	L'ANTHONNOIR	M. GUIRE	12 Grand'rue

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à l'aboutissement de ce dossier.

Adopté par 31 voix pour : Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN, Charles MARBOT, Josie BAYLE, Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX, Christophe DAVID-BORDIER, Joaquina WEINBERG, Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZES, Fatiha BANCAL, Marc LETRUGIE (Pouvoir), Florence MALGAT (Pouvoir), Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Corinne GONDONNEAU, Joëlle ISUS, Jean-Claude REY, Marion CHAMBERON, Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Jacqueline SIMONNET (Pouvoir), Christine FRANCOIS, Julie TEJERIZO, Lionel FREL.


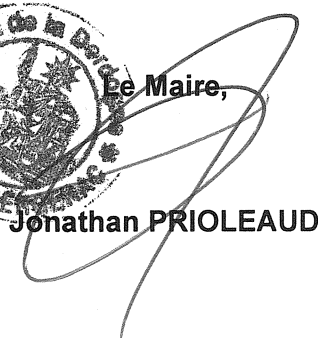
FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 06/07/2023.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le 11 JUL. 2023

et de l'affichage en date du 12 JUL. 2023 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

Le Secrétaire,

  
Alain BANQUET

  
Le Maire,  
  
Jonathan PRIOLEAUD